

OBSERVATOIRE DE LA NON PROLIFÉRATION

Numéro 11

OCTOBRE - NOVEMBRE 2006

SOMMAIRE

MULTILATERAL.....2

Échos onusiens2

PAYS.....3

Nucléaire.....3

Biologique.....4

Chimique.....4

Missiles.....4

CRISES.....5

MISCELLANÉES.....6

RECHERCHE.....7

Séminaires.....8

Agenda.....8

CHRONIQUE

L'essai nucléaire nord-coréen : une tentative de sanctuarisation agressive

par Bernard SITT, directeur du CESIM

L'essai nucléaire effectué le 9 octobre dernier par la Corée du Nord, mené après l'annonce préalable faite par ce pays le 3 octobre et après la mise en garde solennelle du Conseil de sécurité le 6 octobre (sous forme de déclaration présidentielle), démontre si besoin était que ce pays n'a cure des préoccupations ni des règles normatives de la communauté internationale. Et le « grand bond en avant » (sic) que mentionnait le communiqué officiel de Pyongyang est d'abord un pas important de plus vers l'isolement total du régime de Kim Jong-il et du pays. On a même noté que dans le concert général des condamnations, le grand allié chinois, ultime soutien de ce régime, a qualifié l'essai d'« éhonté ».

« Aucun premier essai d'un Etat nucléaire n'a été un essai à faible puissance au niveau de quelques centaines de tonnes, techniquement beaucoup plus difficile à réussir qu'un essai de puissance importante. »

Au vu des données techniques disponibles, nombre de spécialistes ont en outre estimé, avec juste raison très certainement, que cet essai est effectivement de nature nucléaire et qu'il est un échec. Aucun premier essai d'un Etat nucléaire n'a été un essai à faible puissance au niveau de quelques centaines de tonnes, techniquement beaucoup plus difficile à réussir qu'un essai de puissance importante. Mais la Corée du Nord avait certainement à tenir compte prioritairement des limites de son stock de matières fissiles pour les armes. On peut inférer en tous cas que le développement et la militarisation de son arsenal nucléaire en sont encore aujourd'hui à un stade assez préliminaire. Mais on doit aussi considérer que la détermination du régime à poursuivre son effort est intacte.

On a également beaucoup parlé de l'éventualité d'un deuxième essai. Celui-ci pourrait bien être prêt, mais gageons que Pyongyang y regardera à deux fois avant de courir le risque d'un deuxième échec, et de brûler une deuxième cartouche d'une réserve aujourd'hui encore très limitée.

S'agissant du régime global de non-prolifération nucléaire, risquons-nous à avancer que l'essai nord-coréen n'a pas contribué de façon sensible aux tensions et à la fragilisation dont ce régime souffre : ce pays n'a plus valeur d'exemple, tant il s'est singularisé dans sa politique d'Etat paria à la recherche de sa survie. Mais en Asie, la stratégie de sanctuarisation agressive qu'il poursuit en fait un danger réel pour ses voisins, et l'on ne peut que comprendre en particulier l'inquiétude de la Corée du Sud et du Japon. La Chine y peut-elle encore quelque chose ?

« S'agissant du régime global de non-prolifération nucléaire, risquons-nous à avancer que l'essai nord-coréen n'a pas contribué de façon sensible aux tensions et à la fragilisation dont ce régime souffre »

MULTILATERAL et NOUVELLES INITIATIVES

La résolution 1540 en demi-teinte

Le 28 septembre dernier, cinq mois après l'adoption de la résolution 1673 prorogeant le mandat du Comité 1540 de deux ans (voir ONP N°7), Peter Burian, son Président, a présenté le rapport d'activité du Comité au Conseil de sécurité.

Notant que 59 Etats n'ont toujours pas remis leur premier rapport de mise en œuvre de la résolution, P. Burian a déclaré que la promotion de l'instrument reste l'une des principales priorités du moment. Seuls huit nouveaux Etats ont adressé un premier document depuis le début de l'année 2006 : Bangladesh, Érythrée, Honduras, Népal, Samoa, Tonga, Trinidad et Tobago, et la République yougoslave de Macédoine. En revanche, vingt Etats ont fourni des informations complémentaires à leur premier envoi au cours de la même période.

Afin d'accélérer la mise en place universelle de la résolution, P. Burian a souligné le rôle important que joue à cet égard la tenue des séminaires régionaux (Pékin en juillet dernier, Ghana, Pérou, et Vienne sous l'égide de l'OSCE au mois de novembre, proposition américaine pour l'OEA en décembre) et rappelé qu'une base de données sur l'ensemble des législations anti-prolifération fournies au Comité est disponible sur le site Internet de celui-ci depuis mai dernier. <http://disarmement2un.org/Committee1540/index.html>

MTCR : des informations sensibles

Les membres du Régime de Contrôle des Technologies Missiles (MTCR) ont tenu une réunion plénière à Copenhague (Danemark) du 2 au 6 octobre dernier.

Peu d'informations ont percé l'enceinte des débats officiels, qui ont donné lieu notamment à l'expression des préoccupations des États concernant la prolifération en Asie Nord-Est et Sud, ainsi qu'au Moyen-Orient. Le communiqué de presse publié à l'issue de la réunion mentionne la décision de prendre des mesures pratiques pour l'application des résolutions 1695 (suite aux tirs de missiles nord-coréens) et 1696 (Iran) du Conseil de sécurité. Les délégations présentes ont également porté leur attention sur l'importance des transferts intangibles liés aux technologies de missiles.

Depuis sa création il y a près de 20 ans par les pays du G7, le MTCR a connu plusieurs évolutions, dont l'accroissement notable du nombre de ses membres (34 actuellement). Manquent encore à l'appel des États clés maîtrisant les technologies visées et les exportant de manière active (Chine, Corée du Nord par exemple).

Union européenne : Dans son dernier rapport semestriel sur la mise en œuvre de la *Stratégie de lutte contre les ADM*, le Conseil de l'UE évoque le travail effectué en concertation avec la Commission sur la mise en place d'un centre de surveillance de la mise en œuvre de la stratégie. <http://register.consilium.europa.eu/pdf/en/06/st10/st10527.en06.pdf>

ECHOS ONUSIENS

Première Commission, chambre d'écho du monde réel?

Comme chaque année, la Première Commission de l'Assemblée générale des Nations-Unies a tenu ses travaux durant le mois d'octobre et procédé à l'examen des projets de résolution placés sous le chapitre *Désarmement et sécurité internationale*. Parmi les points de l'ordre du jour y afférant, les questions ayant trait à la maîtrise des armements non conventionnels tiennent régulièrement bon rang.

Elles ont occupé une place plus spécifique durant cette session alors que l'actualité a conféré à la menace que représente la prolifération nucléaire un degré supplémentaire de réalité. L'année 2005, déjà, avait été marquée par les négociations en cours au sujet du programme nucléaire iranien (à ce moment-là, l'AIEA avait déjà établi les manquements de l'Iran par rapport à ses engagements liés aux garanties—2005/GOV/77). Et le 9 octobre, l'onde de choc de l'essai nucléaire nord-coréen ne s'est pas arrêtée aux portes de la salle des débats officiels. Les divergences de vues au sujet de Pyongyang se sont effacées pour laisser place à une condamnation générale de cet essai—preuve que même en l'absence d'entrée en vigueur, le TICE a permis de faire de l'interdiction des essais nucléaires une norme internationale. Le Japon a d'ailleurs modifié son projet de résolution sur « La volonté renouvelée de parvenir à l'élimination totale des armes nucléaires » pour y inclure la condamnation de l'essai nucléaire nord-coréen (voir A/C.1/61/L.32*). La Corée du Nord a tenu à exercer son droit de réponse et à justifier sa politique (en invoquant notamment la perception d'une menace américaine).

La Première commission se fait naturellement chambre d'écho du monde réel. Toutefois l'écho paraît déformer la réalité quand il donne à entendre aux délégations réunies une justification du programme nucléaire iranien par son représentant aux Nations Unies (9/10/06—source www.un.org). De même, la présentation par l'Iran d'un projet de résolution consacrée à la prolifération des missiles (L.3) semble pour le moins incongrue. Cependant, les réactions des délégations dans l'ensemble ont montré que celles-ci n'étaient pas dupes : la résolution a suscité une adhésion très moyenne, et en recul par rapport à l'an dernier. Par ailleurs, l'UE a accompagné son vote d'une explication ferme et univoque des motifs de son abstention - se résumant par le constat de l'inadéquation du texte à la réalité du risque posé par la prolifération des missiles. La Première Commission se fait aussi l'écho de l'affirmation par l'UE d'une communauté de vues en matière de politique étrangère et de sécurité.

La pression autour des questions de non-prolifération nucléaire, à quelques mois du prochain comité préparatoire à la Conférence d'examen du TNP de 2010, laisse présumer de la hauteur du défi que devront relever les délégations décidées à permettre le renforcement du régime.

PAYS : ENJEUX NRBC & MISSILES

NUCLEAIRE

Garantir la fourniture de combustible nucléaire

L'idée qui conduisit à la création de l'AIEA en 1957 était précisément celle que ses membres ont réexplorée lors de la 50^{ème} Conférence générale de l'Agence du 18 au 22 septembre dernier à Vienne. Une session spécifique était en effet consacrée au thème suivant : « *Assurances of supply and non-proliferation* ».

Durant trois jours, ont été examinés les différents moyens de garantir la fourniture de combustible nucléaire tout en minimisant les risques de prolifération. Les problèmes politiques, juridiques et techniques que pourrait engendrer la mise en œuvre de ces mesures ont aussi été considérés.

Dans son rapport, le Président de la session Charles Curtis (président de la *Nuclear Threat Initiative - NTI*) a évoqué les différentes conceptions de ce système, dont la nécessité est publiquement reconnue par un grand nombre d'Etats.

En conclusion, le rapport indique que des recommandations pourraient être étudiées par le Conseil des gouverneurs de l'AIEA en 2007. L'annonce par la Fondation NTI de sa volonté de contribuer à hauteur de 50 millions de dollars à la création d'une banque de combustible nucléaire au sein de l'Agence pourrait servir de catalyseur à la définition de ce mécanisme.

<http://www.iaea.org/About/Policy/GC/GC50/SideEvent/report220906.pdf>

Coopération nucléaire Inde / Etats-Unis : actualités

* *Suspension des travaux du Congrès américain* : malgré le vote par la Chambre des représentants au mois de juillet d'un texte autorisant la coopération nucléaire civile avec l'Inde, les perspectives de voir le Sénat prendre une décision dans le même sens sont devenues presque nulles avec la suspension des travaux du Congrès. La dernière chance est celle de la « *lame duck session* » qui éviterait de revenir à la case départ.
A LIRE : *US-India nuclear cooperation : a side-by-side comparison of current legislation*, CRS, 05/09/06.

* *Le Brésil et l'Afrique du Sud en faveur de la coopération?* Le premier sommet Inde-Brasil-Afrique du Sud (IBSA) a donné lieu à un communiqué conjoint des trois États affirmant notamment qu'ils allaient explorer les possibilités de coopération nucléaire civile entre eux (<http://meaindia.nic.in/speech/2006/09/12ss04.htm>). La déclaration est prudente puisqu'elle mentionne notamment que cette coopération devra se faire avec les garanties appropriées de l'AIEA. Elle réitère l'affirmation d'un droit inaliénable de tous les États aux applications pacifiques de l'énergie nucléaire, en cohérence avec leurs engagements internationaux.

Cette prise de position vis-à-vis de l'Inde peut paraître étonnante de la part d'États membres du TNP appartenant à la Coalition pour un Nouvel Agenda (NAC)—coalition qui s'est formée autour de l'objectif de l'élimination des armes nucléaires. Le NAC, de manière traditionnelle, soumet au vote de l'Assemblée générale des Nations Unies une résolution intitulée « *Vers un monde exempt d'armes nucléaires : accélérer la mise en œuvre des engagements de désarmement* » au travers de laquelle il tente d'exercer une pression sur les États dotés d'armes nucléaires. Il semble donc incohérent que ces États envisagent une coopération nucléaire civile avec l'Inde sans exiger de contrepartie sur le terrain du désarmement.

Par ailleurs, l'Afrique du Sud (comme l'Inde) appartient au Mouvement des Non-Alignés (NAM). La solidarité du NAM pourrait permettre de faire accepter plus facilement à ses membres l'engagement de la coopération nucléaire avec un État hors du TNP, repoussant par là-même la réalisation des prévisions funestes des experts concernant l'avenir du Traité et du régime.

« *National Space policy* » : le Président réaffirme les orientations

Signée par le Président G.W. Bush le 31 août 2006, la directive présidentielle concernant la politique spatiale américaine s'inscrit dans le prolongement de celle qu'avait approuvée son prédécesseur, Bill Clinton, en septembre 1996 (NSC-49/NSTC-8). La comparaison des deux textes (versions non classifiées) fait apparaître une inflexion très nette de la politique américaine : la seconde directive met en effet un très fort accent sur le rôle de l'espace comme appui des intérêts américains, notamment de sécurité. Dès les premiers paragraphes, le ton est donné : « *Freedom of action in space is as important to the US as air power and sea power* ». Alors que la directive de 1996 insistait sur l'exploration de l'espace, celle de 2006 est traversée tout du long par les préoccupations de « *homeland security* » et de « *national security* ».

Outre-atlantique, des observateurs ont semblé voir dans la publication de ce document une sorte de révolution et de prélude à une militarisation offensive de l'espace. Sur ce dernier point, le texte se veut rassurant puisqu'il énonce en préambule le principe d'un usage de l'espace extra-atmosphérique à des « *fins pacifiques* ».

Le texte ne propose en fait aucune révolution, mais entérine plutôt une situation et des pratiques annoncées dès la fin des années 90, comme l'affirme Xavier Pasco, maître de recherche à la Fondation pour la Recherche Stratégique (FRS), qui précise que ces changements étaient déjà perceptibles notamment dans les documents internes du Pentagone.

L'intérêt du document réside certainement plus dans sa forme que dans le fond : pas de révolution doctrinale, mais un appui désormais officialisé au plus haut niveau d'orientations déjà en cours au sein de l'administration.

Document à télécharger sur : <http://www.ostp.gov/html/US%20National%20Space%20Policy.pdf>

PAYS : ENJEUX NRBC & MISSILES

BIOLOGIQUE

États-Unis : où va le projet BioShield ?

Deux ans après son lancement aux États-Unis, le projet BioShield (« Bouclier biologique ») peine à convaincre et les critiques ont récemment fusé dans la presse américaine et les Instituts de recherche, Center for Biosecurity de l'Université de Pittsburgh et Center for Nonproliferation Studies (CNS) du Monterey Institute of International Studies en tête (*New York Times* du 17 septembre 2006 et *New Scientist* du 6 octobre 2006).

La loi qui inaugure le projet est signée par le Président Georges W. Bush le 21 juillet 2004. Elle se présente comme le fer de lance d'une vaste stratégie nationale de biodéfense élaborée à partir de l'automne 2001. *BioShield* vise à protéger l'ensemble de la population en cas d'attaques massives perpétrées à l'aide d'armes biologiques. Schématiquement, le dispositif s'articule autour de trois piliers financés par une enveloppe de 5,6 milliards de dollars à répartir sur dix ans. D'abord, un stock stratégique de vaccins et de médicaments doit être constitué : le *Strategic National Stockpile*. Ensuite, une deuxième génération de traitements doit être développée contre la variole, la toxine botulinique, les armes chimiques et radiologiques. Enfin, il incombe à l'industrie pharmaceutique privée de fournir le stock sur appels d'offre et d'investir dans la recherche.

Trois critiques principales sont aujourd'hui formulées outre-atlantique :

Au plan stratégique, a prévalu l'approche « *one bug, one drug* » (un germe, un remède). Ainsi, seulement sept produits ont été retenus qui permettent de faire face pour l'essentiel au botulisme, à l'anthrax et à la variole, ce qui laisse toute latitude au développement et à l'utilisation criminels de germes non couverts.

Au plan commercial, le secteur pharmaceutique n'a pas été convaincu par la rentabilité du dispositif, les laboratoires craignant d'investir dans un marché hypothétique et restreint à la seule demande publique.

Aux plans logistique et administratif, enfin, les capacités de distribution à grande échelle et celles du système hospitalier à faire face à une épidémie sont loin d'être avérées. Pour Jonathan Tucker, du CNS, « *only seven states and four cities have the capabilities to administer stockpiled vaccines on a large scale.* »

Une nouvelle loi est aujourd'hui entre les mains du Congrès, qui entend corriger certaines de ces insuffisances. En l'état, il reste huit ans au projet BioShield pour rectifier le tir et convaincre.

CHIMIQUE

Russie : 2006, année chimique

Après la mise en service du site de destruction d'armes chimiques de Kambarka au mois de mars de cette année, où 6360 tonnes de Lewisite doivent être détruites, les opérations de destruction ont été officiellement lancées le 8 septembre dernier à Maradykovsky, désormais le troisième site opérationnel depuis l'ouverture de Gorniy en août 2002. Les installations de Maradykovsky stockent environ 17% des réserves totales déclarées d'agents chimiques de qualité militaire devant être détruits sous les auspices de l'OIAC, soit 6900 tonnes sur 40000. Elle sont constituées principalement de VX, de Sarin et de Soman sous forme de munitions aériennes. A plein rendement, le site doit pouvoir neutraliser 96 munitions par jour.

Sites et périodes d'exploitation annoncées	% réserve	VX	Sarin	Soman	Moutarde	Lewisite	Moutarde-lewisite	Phosgène
Pochep, 2008-2012	18.8	+	+	+	-	-	-	-
Maradykovskiy, 2006-2012	17.4	+	+	+	-	-	-	-
Leonidovka, 2008-2012	17.2	+	+	+	-	-	-	-
Shchuchye, 2008-2012	13.6	+	+	+	-	-	-	+
Kizner, 2009-2012	14.2	+	+	+	-	+	-	-
Kambarka, 2006-2010	15.9	-	-	-	-	+	-	-
Gorniy, 2002-2012	2.9	-	-	-	+	+	+	-

D'après : Résolution n°639 du 24/10/05 du gouvernement de la Fédération de Russie sur les modifications au programme fédéral ciblé de destruction des stocks d'armes chimiques en Fédération de Russie, et *Russian Munitions Agency*.

Maradykovsky est le seul site à avoir été intégralement financé par la Russie, qui attend cependant 2 millions de dollars d'aide suisse pour la construction *in situ* d'un réseau électrique, dans le cadre du partenariat mondial du G8 contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes, lancé au Sommet de Kananaskis en 2002. A ce jour, la Russie a effectivement détruit 3% de son stock total d'armes chimiques. Sous réserve d'un accord à obtenir à la onzième Conférence des États parties au mois de décembre prochain, le pays bénéficiera d'un délai supplémentaire lui permettant de ramener l'échéance de 2007 (élimination de 45% du stock déclaré) au 31 décembre 2009. (Voir ONP N°6, avril 2006)

REGLEMENT DES CRISES

COREE DU NORD

[VOIR LA CHRONIQUE EN PAGE 1](#)

Sur le devant de la scène

Après ses essais de missiles qui lui avaient valu de s'attirer une condamnation en bonne et due forme de l'ensemble de la communauté internationale en juillet dernier (résolution 1695 du Conseil de Sécurité), Pyongyang aura peut-être réussi à tenir pour quelques temps le premier rôle sur la scène internationale des États qui violent les normes de la non-prolifération nucléaire et balistique.

Si à quelque chose malheur est bon, l'attitude provocatrice de la Corée du Nord a peut-être amené une nouvelle prise de conscience générale de l'ampleur du problème posé par l'existence de ce programme militaire dont on n'a pas, de source ouverte, une connaissance précise. L'adoption de la résolution 1718 constitue une première étape d'un processus qui ne devrait pas faiblir et amener à la recherche de solutions adaptées au cas particulier nord-coréen.

Sur un plan plus global, les derniers développements nord-coréens rappellent l'importance et l'urgence de traiter des problèmes du régime également au sein du processus d'examen du TNP.

La résolution 1718

Adoptée par le Conseil de Sécurité le 14 octobre 2006, la résolution prévoit des dispositions spécifiques à l'égard du programme ADM de Pyongyang, ainsi que d'autres visant plus largement ses capacités militaires (embargo sur matériels lourds) et son économie.

Programme ADM: En particulier, la résolution condamne l'essai, exige que la Corée du Nord ne procède à aucun nouvel essai nucléaire ou test de missile, exige qu'elle « revienne au TNP et aux garanties de l'AIEA ». Le CSNU décide que la RPDC doit abandonner toutes les armes nucléaires et tous les programmes nucléaires existants de façon complète, vérifiable et irréversible. En préambule, le CSNU fait sienne la déclaration commune du 19 septembre 2005 (voir ONP n°1). Il demande également la reprise des Pourparlers à six.

La résolution prévoit la création d'un comité spécifique qui devra faire rapport de ses activités dans un délai de 90 jours.

De résolution en résolution

1993 : A la suite de l'annonce par Pyongyang de son retrait du TNP, le Conseil de Sécurité des Nations Unies adopte la résolution S/RES/825.

2003 : L'annonce par Pyongyang de son retrait du TNP donne lieu à une résolution du Conseil des Gouverneurs de l'AIEA (GOV/2003/4) qui décide de porter la question devant le Conseil de Sécurité. Mais celui-ci n'est pas parvenu à s'accorder sur le texte d'une résolution.

2006 : La communauté internationale, qui s'attendait aux tests de missiles de la Corée du Nord, n'a pas réussi à la dissuader de les mener. Les tirs ont lieu le 4 juillet. La réponse du Conseil de Sécurité intervient seulement une semaine plus tard avec la résolution 1695 (15/07/06).

Bien que prévenu par la déclaration du Président du CSNU du 6/10/06—S/PRST/2006/41, Pyongyang a procédé à son premier essai nucléaire (9/10/06). Immédiatement condamné par l'ensemble de la communauté internationale, il a donné lieu à une résolution du Conseil de Sécurité (S/RES/1718), adoptée le 23 octobre (voir encadré).

Que sait-on de l'essai nucléaire?

« L'interprétation des signaux sismiques a en effet permis d'établir que la secousse provoquée par l'explosion était d'une magnitude de 3,6 à 3,8, ce qui correspond à une énergie notablement inférieure à 1 kilotonne ». Source CEA-12/10/06

« Analysis of air samples collected on October 11, 2006 detected radioactive debris which confirms that North Korea conducted an underground nuclear explosion in the vicinity of Punggye on October 9, 2006. The explosion yield was less than a kiloton ». Source DNIA—16/10/06

COMMUNIQUE DE PRESSE DE L'AGENCE KCNA « DPRK Successfully Conducts Underground Nuclear Test »

« Pyongyang, October 9 (KCNA) -- The Korean Central News Agency released the following report: The field of scientific research in the DPRK successfully conducted an underground nuclear test under secure conditions on October 9, Juche 95 (2006) at a stirring time when all the people of the country are making a great leap forward in the building of a great prosperous powerful socialist nation. It has been confirmed that there was no such danger as radioactive emission in the course of the nuclear test as it was carried out under a scientific consideration and careful calculation. The nuclear test was conducted with indigenous wisdom and technology 100 percent. It marks a historic event as it greatly encouraged and pleased the KPA and people that have wished to have powerful self-reliant defence capability. It will contribute to defending the peace and stability on the Korean Peninsula and in the area around it ».

IRAN : EN BREF 26/09 : Accord entre la Russie et l'Iran pour l'exploitation de la centrale de Busher - 3/10 : Proposition iranienne impliquant la France dans son programme d'enrichissement de la France - 20/10 : le Président Iranien réitère ses menaces à l'égard de l'Etat d'Israël - 27/10 : L'Agence de presse iranienne ISNA a annoncé la mise en œuvre de la seconde cascade de centrifugeuses à Natanz (introduction d'UF6) - Les P5 +1 travaillent à la mise au point d'une nouvelle résolution.

MISCELLANÉES

L'ONU se dote d'une Stratégie mondiale contre le terrorisme

Le 19 septembre dernier, le Vice-Secrétaire général des Nations Unies, M. Mark Malloch Brown, a officiellement lancé la *Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies (la Stratégie)*, résolution adoptée onze jours plus tôt sous ce titre par l'Assemblée générale. Après un long préambule et quatre articles-cadres, un plan d'action est annexé qui repose sur quatre piliers : l'élimination des conditions propices à la propagation du terrorisme ; la prévention et le combat ; le développement des capacités de lutte nationales ; la primauté du droit. L'événement est remarquable à trois titres.

Il parachève un processus suivi : lancée par le rapport du *Groupe de personnalités de haut niveau* en décembre 2004, l'idée d'une stratégie mondiale est reprise au printemps 2005 par le Secrétaire général, qui formule à l'intention de l'Assemblée ses recommandations un an plus tard. L'aboutissement de *la Stratégie* à la fin de l'été dernier marque donc un succès institutionnel de l'Organisation et du Secrétaire général en son sein.

Sur le fond, *la Stratégie* fait apparaître une évolution sensible dans le traitement historique du terrorisme par l'Assemblée générale. La part accordée aux deuxième et troisième piliers (31 paragraphes sur 47 au total) est éloquente : pour sa Présidente, Mme Sheika Haya Rashed Al Khalifa, le texte exprime une volonté d'« affronter le terrorisme de face. » Or, ce n'était plus une démarche familière à l'Assemblée depuis son échec retentissant des années 1970. L'adoption de *la Stratégie* par consensus manifeste une percée de l'approche technico-opérationnelle en son sein.

Dans ce contexte, la lutte contre le terrorisme de destruction massive y occupe une place inédite et paraît (enfin) s'installer dans les priorités de l'Assemblée : prise en compte des systèmes portables de défense aérienne, proposition de constituer une base de données unique sur les incidents biologiques, formulation de la problématique des biotechnologies, préparation sanitaire internationale à un événement terroriste NRBC, encouragements à l'implication de l'AIEA, de l'OIAC et de l'OMS sont les points forts de ce nouveau champ. Il reste que si l'effort institutionnel de l'Assemblée générale de l'ONU est remarquable, selon les termes de M. Mark Malloch Brown, « c'est son application effective qui [le] rendra historique ».

Après l'Afrique du sud et Singapour en 2005 et 2006 pour les continents africain et asiatique, **le Chili a accueilli au mois de juillet dernier l'atelier régional d'Interpol sur la prévention du bioterrorisme** sur le continent américain. Parmi les décisions prises à Santiago par les 78 participants issus de 26 pays, il a été demandé à chaque Etat de désigner une personne chargée d'assurer la liaison nationale avec le Secrétariat général de l'Organisation sur les questions bioterroristes. Deux autres ateliers sont attendus : en Ukraine au mois de novembre et au Liban en 2007 (www.interpol.int).

Le terrorisme de destruction massive peut-il être dissuadé ?

Révélee au début du mois de septembre par la Maison Blanche, la *Stratégie nationale de l'Amérique pour combattre le terrorisme* est la troisième version de ce document de doctrine depuis février 2003.

Définie comme un combat opérationnel et idéologique, la lutte contre le terrorisme doit obéir à une stratégie de long terme fondée sur l'implantation de la démocratie, et à une stratégie de court terme reposant sur quatre priorités parmi lesquelles émerge la prévention de l'acquisition terroriste d'ADM (« a key priority of this strategy »).

Il n'est donc pas surprenant que le sujet occupe la plus grande place du texte. Que la menace nucléaire soit la principale traitée l'est peut-être davantage. A ce chapitre, l'ambition principale est de dissuader le terrorisme de destruction massive en postulant un « nouveau calcul dissuasif » à destination des organisations terroristes et Etats sponsors. Ce calcul est basé principalement sur de nouvelles capacités nationales propres à tracer les matières nucléaires utilisées depuis leur point d'origine. Mais selon les experts, les Etats-Unis ne sont pas en mesure de procéder à un tel traçage. Paradoxe subsidiaire : le document parle au futur d'une priorité de court terme.

La Chine montrée du doigt

Le 14 septembre dernier, la huitième rencontre de la « US-China Economic Security Review Commission » a été marquée par une mise en accusation en règle de la Chine pour son mauvais comportement en matière de prolifération. Selon Ilan Berman, de l'American Foreign Policy Council, la Chine continue d'assister l'Iran dans son programme balistique.

Peter Rodman, Secrétaire adjoint à la Défense pour les affaires de sécurité internationale, a cité plusieurs exemples de violation du MTCR et, selon lui, les multiples engagements chinois à davantage de contrôles et de transparence sonnent comme de fausses promesses.

Enfin, la Secrétaire d'Etat adjointe pour la vérification, le respect et la mise en œuvre Paula DeSutter, a rappelé que les Etats-Unis avaient sanctionné le 13 juin dernier quatre sociétés chinoises accusées d'avoir fourni ou essayé de fournir une aide au programme balistique iranien. Et d'ajouter : « Today, our approach remains the same : to persuade the People Republic of China to better implement and consistently enforce its nonproliferation commitments, while simultaneously seeking to deter Chinese entities engaging in proliferation (...). » (Source: CITS Export Control Newsletter N°83).

RECHERCHE

PUBLICATIONS & RESSOURCES WEB

Vers la sixième Conférence d'examen de la CIAB

La sixième Conférence d'examen de la CIAB se tiendra à Genève du 20 novembre au 8 décembre 2006. En avril dernier, le Comité préparatoire a procédé —conformément à son mandat— au règlement des questions de procédure. Si celles-ci pour la plupart ne présentent pas d'enjeu majeur, celle de l'ordre du jour en revanche revêt une importance particulière puisque sa définition reflète les priorités des États et engage les travaux futurs. Aussi les discussions qui ont eu lieu à ce sujet ont laissé entrevoir les divergences nationales en même temps que les difficultés qui se poseront lors de la Conférence d'examen.

Après le refus américain du protocole de vérification en 2001 et dans le contexte des crises de prolifération qui troublent le régime actuellement, la crainte de voir échouer les débats de la prochaine Conférence d'examen a donné lieu à une littérature particulièrement abondante dans la perspective de cette réunion internationale majeure.

Sur le processus d'examen de la CIAB :

Les armes biologiques : vers une Convention plus forte, Numéro spécial du Forum du Désarmement de l'UNIDIR (n° 3 – 2006), http://www.unidir.org/bdd/fiche-periodique.php?ref_periodique=1020-7287-2006-3-fr

Strengthening the Biological Weapons Convention, Key Points for the Sixth Review Conference, Graham S. Pearson, Nicholas A. Sims & Malcolm R. Dando, Department of Peace Studies, University of Bradford
<http://www.brad.ac.uk/acad/sbtwc/key6rev/contents.htm>

"Future Measures for Strengthening the BWC Regime", The BWC Tokyo Seminar, February 14-15, 2006 Tokyo
<http://www.bwpp.org/documents/20060215TokyoSeminarsummary.pdf>

Practical Steps for Accelerating BWC Universality, Daniel Feakes, Disarmament Diplomacy, Spring 2006
www.acronym.org.uk

Sur la sûreté et la sécurité :

"Controlling Biochemical Weapons, Adapting Multilateral Arms Control for the 21st Century", Alexander Kelle, Kathryn Nixdorff, Malcolm Dando, Palgrave, NY, 2006, 208 p.

Laboratory biosecurity guidance, septembre 2006, World Health Organization
http://www.who.int/csr/resources/publications/biosafety/WHO_CDS_EPR_2006_6.pdf

Emerging biotechnology application : EU, US, and global regulatory perspectives, Séminaire du European Policy Center, les 4 et 5 décembre 2005 (www.theepc.be)

A LIRE : « Strategic Study on Bioterrorism », rapport du groupe de travail d'experts de hauts niveaux présenté en octobre à Stockholm : <http://www.sgpproject.org/bio%20studyreport14June06.pdf>

L'UE et la CIAB

Position commune 2006/242/CFSP du 20 mars 2006
Action commune 2006/184/CFSP du 27 février 2006

SUR LE WEB

Site officiel de la CIAB :

<http://disarmament.un.org/wmd/bwc/index.html>
<http://www.unog.ch/>

Principaux sites spécialisés d'instituts et ONG sur la CIAB :

<http://www.opbw.org/>
<http://www.bwpp.org/>

Pour aller plus loin :

Interpol sur le bioterrorisme

<http://www.interpol.int/Public/BioTerrorism/links/nonProfit.asp>

Biosécurité et biodéfense (FAS)

<http://www.fas.org/biosecurity/resource/index.html>

Informations :

The CBW Conventions Bulletin (Lettre d'information avec actualités et commentaires dans les domaines biologiques et chimiques)

<http://www.sussex.ac.uk/Units/spru/hsp/>

Flux RSS de la Fondation pour la Recherche Stratégique : <http://www.frstrategie.org/rss.php?13>

PUBLICATIONS RECENTES sur la dualité des usages de l'énergie nucléaire

« Droit à l'usage pacifique des technologies et non-prolifération nucléaire : l'obs-cure conciliation », G. Bouterin et D. Kiffer, *Politique Etrangère* n°3—2006

Du côté des ONG / INESAP bulletin de juin 2006

<http://www.inesap.org/bulletin26/index.htm>

The Janus Face of Science and Technology—Dual Use: Civilian or Military?

LIVRES

Beyond Nuclear Deterrence: Transforming the U.S.-Russian Equation, Alexei Arbatov, Vladimir Dvorkin, Washington, DC: Carnegie Endowment for International Peace, juillet 2006

RECHERCHE

DU CÔTÉ DES SÉMINAIRES

Un intérêt renouvelé pour la dissuasion nucléaire

Ouvrir la discussion, adapter le langage à la compréhension des non-initiés... depuis plusieurs années, les experts travaillant de près ou de loin sur la dissuasion nucléaire soulignent la nécessité de communiquer autour de cette question sensible. Quelques-uns, craignant peut-être qu'un débat ne conduise à la mise en doute du fondement de la doctrine de sécurité de la France, s'opposent encore à cette idée. Mais les faits semblent donner raison aux premiers ; la tenue de plusieurs conférences à Paris en 2005-2006 montre qu'il est toujours besoin d'expliquer.

En cette rentrée, ce sont les associations *Pax Christi* et *Justice et Paix* qui ont organisé une journée de réflexion sur « Ethique et dissuasion » (21 octobre 2006 - Institut catholique de Paris). Le public, relativement peu nombreux mais attentif, a vu se succéder une dizaine d'intervenants dont Mgr Stenger, Président de Pax Christi, Mgr Le Gal, évêque aux armées, l'Amiral d'Arbonne, ancien commandant de la FOST, etc.

En tout début de session, les éléments marquants de la position de l'Eglise catholique au sujet des armes nucléaires ont été rappelés à l'auditoire. Cette position s'est apparemment durcie : la suppression totale des armes nucléaires représenterait la seule garantie de paix. A moins de penser, à l'instar de Hobbes, que l'homme est un loup pour l'homme... et qu'il est condamné à vivre dans un état de guerre permanente. A moins aussi d'inverser le raisonnement et de constater que l'établissement de la paix est une pré-condition à la suppression de l'arme nucléaire. En définitive, la dissuasion représente l'équilibre idéal d'une triade autour de trois pôles : le militaire vient en effet en appui (et non en rattrapage) de l'action diplomatique et politique. Car la dissuasion considère que l'arme nucléaire est une arme de non-emploi.

Plus concrètement, la dissuasion conserve un intérêt et ce, en dépit de la disparition de l'ennemi soviétique : dans une dimension prospective, le scénario de l'émergence d'un adversaire équivalent ou d'un « faible dangereux » n'est pas exclu. Surtout, la dissuasion est la condition d'une autonomie stratégique que la France met au service de la paix (un objectif qui n'est sans doute pas celui de l'Iran—ni de la Corée du Nord - et qui explique en partie pourquoi la France fait partie des pays qui cherchent à lui faire renoncer à son programme militaire).

Enfin, parmi les perspectives d'avenir, les intervenants ont évoqué celle d'un partage de la dissuasion dans une dimension européenne. A ce sujet, le 19 janvier 2006, à l'Île Longue, le Président de la République avait indiqué : « Ma conviction demeure que nous devons, le moment venu, nous poser la question d'une Défense commune, qui tiendrait compte des forces de dissuasion existantes, dans la perspective d'une Europe forte, responsable de sa sécurité ». La question ne figure toutefois pas encore à l'agenda européen.

AGENDA

CONFÉRENCES

17-18/11/06 : Conférence «Democracy, Separation of Powers and the Fight against Terrorism: Is There a Quest for New Paradigms?», HEL, Genève.

21/11/06 : « *Nuclear rollback : past, present and future* », King's college, Wyn Bowen, susan.avery@kcl.ac.uk.

27-29/11/06 : Réunion du groupe d'étude sur les armes de destruction massive du CSCAP (Conseil pour la Sécurité et la Coopération en Asie Pacifique), Danang, Vietnam. Informations : eucscap@centreasia.org

29/11/06 : "Counterproliferation diplomacy : the cases of Libya and Iran", Andrew Barlow, FCO, Lunchtime research seminar, Kings College, Londres, dsdinfo.jscsc@da.mod.uk

12/12/06 : « 1540 UNSC Resolution and closing the gaps in the nonproliferation regime », Dr R. Cupitt, Belfer Center for Science and International Affairs, atom@harvard.edu

21/12/06 : « *L'avenir de la dissuasion nucléaire* », Sénat (salle Médicis), Agenda prochainement disponible sur www.frstrategie.org, entrée sur inscription (m.pion@frstrategie.org).

EVENEMENTS

07/11/06 : Élections « mi-term » au Congrès américain.

07-17/11/06 : Conférence d'examen de la CCW, Genève, Suisse.

17-19/11/06 : Forum pour la Coopération Asie-Pacifique (APEC), Hanoi, Vietnam.

20/11/06—08/12/06 : Conférence d'examen de la Convention d'Interdiction des Armes Biologiques, Genève, Suisse.

23-24/11/06 : Conseil des gouverneurs de l'AIEA, Vienne, Autriche.

28-29/11/06 : Sommet de l'OTAN, Riga, Lettonie.

28-29/11/06 : « *Business Community Involvement in Counter-Terrorism: International Forum* », World Trade Center, Moscou.

05-08/12/06 : Conférence des Etats parties à la Convention d'Interdiction des Armes Chimiques, OIAC, La Haye, Pays-Bas.

Retrouvez les archives de l'Observatoire sur www.cesim.fr

OBSERVATOIRE de la NON PROLIFÉRATION - CESIM

Bernard Sitt, directeur (chronique), Tiphaine de Champchesnel, Chargée de recherches (Conception / rédaction), Benjamin Hautecouverture, Chargé de recherches (rédaction). Contact : Tiphaine.de-champchesnel@cesim.fr